

**Grande interpellation avec demande de réponse écrite et débat O-000058/2018  
à la Commission**

Article 130 ter du règlement

**Marijana Petir, Alojz Peterle, Anna Záborská, Franc Bogovič, Michaela Šojdrová, Ivana Maletić, Željana Zovko, Elisabetta Gardini, Lorenzo Cesa, Jan Olbrycht, Miroslav Mikolášik, Lars Adaktusson, Luigi Morgano, Arne Gericke, Alberto Cirio, Fulvio Martusciello, Tomáš Zdechovský, Mihai Țurcanu, Massimiliano Salini, Jadwiga Wiśniewska, Laima Liucija Andrikiėnė, Agnieszka Kozłowska-Rajewicz, Ivica Tolić, Pavel Svoboda, Seán Kelly, Peter Liese, Karl-Heinz Florenz, Kinga Gál, Heinz K. Becker, Tunne Kelam, Bendt Bendtsen, Czesław Adam Siekierski, Norbert Erdős, Giovanni La Via, Fernando Ruas, Ivan Štefanec, Othmar Karas, Paul Rübigen, Nuno Melo, Annie Schreijer-Pierik, Angelika Niebler, Patricija Šulin**

Objet: Grande interpellation - Violation des droits fondamentaux des femmes au Pakistan

Le 10 avril 2018, une chrétienne de 25 ans, Asma Yacoob, a été couverte d'acide et brûlée par un homme musulman de 30 ans, Rizwan Gujjar, après qu'elle eut refusé de se convertir à l'islam et de l'épouser. En raison de la gravité de ses blessures, elle est décédée à l'hôpital.

Le cas de Yacoob n'est qu'un exemple du traitement des filles chrétiennes au Pakistan. Selon l'évaluation du Pakistan<sup>1</sup> à laquelle l'Union européenne a procédé au titre du programme SPG +, le nombre d'enlèvements, de viols et de conversions forcées de femmes généralement mineures et de filles est estimé à environ 1000 par an. Les violences graves dont sont victimes les chrétiennes vont du meurtre à la violence sexuelle, à la violence domestique, aux attaques à l'acide, aux enlèvements et au harcèlement. L'Assemblée provinciale du Sind, où la plupart de ces cas se produisent, a pris une mesure importante pour lutter contre ce problème en adoptant la loi sur la protection des minorités (Protection of Minorities Act). Cependant, en raison des protestations de groupes religieux conservateurs, cette loi n'a pas encore été promulguée.

Comment la Commission assure-t-elle l'élimination de toutes les formes de violence et la promotion des droits fondamentaux des femmes, en particulier de ceux des femmes chrétiennes et des femmes qui appartiennent à d'autres minorités?

La Commission tiendra-t-elle compte de ces faits et reverra-t-elle la position du Pakistan au sein du SPG +?

---

<sup>1</sup> [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2018/january/tradoc\\_156544.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2018/january/tradoc_156544.pdf).